

et les autres?



LE JOURNAL DE LA **FONDATION ABBÉ PIERRE** *Abbé Pierre*



Crédit Municipal de Paris

Face à la crise, réagissons !

LIBERTÉ
EGALITÉ
FRATERNITÉ

LIBERTÉ
EGALITÉ
FRATERNITÉ

55

CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS
MONTAGNE-BLANCHE, 100
PARIS 16^e
TÉLÉPHONE : 01 42 68 11 11
FAX : 01 42 68 11 12
BOITE POSTALE 100
75016 PARIS
COMPTES DE CHEQUES
COMPTES ÉPARGNE
AGENTS DE CRÉDIT
BONDS D'ÉPARGNE
MONTAGNE-BLANCHE, 100
PARIS 16^e
TÉLÉPHONE : 01 42 68 11 11
FAX : 01 42 68 11 12
BOITE POSTALE 100
75016 PARIS

© AFP-S. de Sakutin





© AFP-P. Pavanini

page 8

■ Face à la crise, réagissons !

pages 4/7

AGIR AU QUOTIDIEN

pages 8/12

FACE À LA CRISE, RÉAGISSONS !

page 13

TÉMOIGNAGE : DENIS CLERC, ÉCONOMISTE, « LES EMPLOIS INDIGNES EXCLUENT PETIT À PETIT »

page 14

DES ENFANTS EN GRAND PÉRIL

pages 16/17

LE MONDE DU LOGEMENT

pages 18/19

AGIR ENSEMBLE

page 20

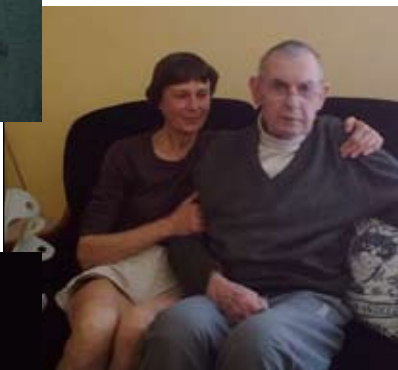
ILS ONT ÉCRIT L'APPEL DU 1^{ER} FÉVRIER 1954



© Jérôme Demay

page 13

■ Denis Clerc : « Les emplois indignes excluent petit à petit. »



© DR

page 19

■ En souvenir des années difficiles



© AFP

page 20

■ Ils ont écrit l'appel du 1^{er} février 1954



l'édito du président

Courage !

En cette période estivale, je veux prendre le temps de vous remercier : vos courriers, vos témoignages et bien sûr, votre générosité soutiennent fidèlement nos actions de plus en plus nécessaires... C'est grâce à vous que nous pouvons continuer le combat contre le mal-logement. Il ne faut surtout pas lâcher prise aujourd'hui pour qu'un jour, chacun d'entre nous puisse être logé dignement et durablement.

Sans répit, avec vous, nous demandons également aux pouvoirs publics de faire appliquer les lois de notre pays, afin que le droit au logement existe véritablement.

Malgré la crise et la rigueur qui nous touche tous – vous remarquerez que la qualité de papier de votre journal a changé pour vous informer toujours au coût le plus bas – je garde espoir d'une société plus juste et plus solidaire.

Car, ensemble, nous démontrons tous les jours que la solidarité existe encore. Et que c'est une idée d'avenir.

Raymond Etienne

Président de la Fondation Abbé Pierre

■ Éviter l'expulsion locative : 0810 001 505. Faites circuler !

Face à l'augmentation des difficultés liées aux impayés de loyer, la Fondation ouvrait, il y a un an, sa plateforme "Allô prévention expulsion" au **0810 001 505**. Plus de 2500 personnes ont bénéficié des conseils des bénévoles. Si la plupart des appels provenaient de locataires, des propriétaires se sont aussi informés, soucieux d'éviter un contentieux traumatisant pour les deux parties. Autour de sa plateforme, la Fondation a fédéré un réseau d'associations pour suivre les dossiers dans chaque région. La Fondation a démontré depuis un an l'importance de l'information. Pour qu'aucun ménage ne soit jeté à la rue, soutenez notre démarche en diffusant ce numéro à tous ceux qui en ont besoin.



"Et les autres ?" est édité par la **Fondation Abbé Pierre** pour le Logement des Défavorisés : 3-5, rue de Romainville - 75019 Paris - Tél. : 01 55 56 37 45 - www.fondation-abbé-pierre.fr ISSN : N° 1245-3420. Publication trimestrielle
Commission paritaire n° 0513 H89713. Abonnement annuel : 4 €, prix au numéro : 1 €. - **Service Donateurs : 01 55 56 37 25**
Président : Raymond Etienne. Directeur de la publication : Patrick Doutreligne. Directeur de la rédaction : Jean-Pierre Gilles.
Rédacteur en chef : Yves Colin. Secrétaire de rédaction : Mighelina Santonastaso,
Conseillère éditoriale et journaliste : Anne-Marie Cattelain Le Dü. Journaliste : Delphine Picard. Maquette : Thierry Laurent.
Impression : ADI Graphiques, 8 rue Saint-Pierre 94200 - Charenton-le-Pont. Routage : Presto.
Ce numéro comporte le supplément "Le rapport financier 2008/2009 de la Fondation Abbé Pierre" ainsi qu'un encart sur une partie de la diffusion.

© Ljúbisa Dimitrova





Le sport pour s'en sortir

En préambule aux Rencontres nationales du Sport Solidaire, la Fondation a organisé le 4 juin, avec le soutien de Karim Bouzar directeur de l'association "Les Amis de Jéricho", un colloque sur le thème "Santé, Sport et Précarité". La finalité de ce temps d'échanges : faire reconnaître la pertinence de ces pratiques comme support d'accompagnement social et financer ces projets de façon pérenne.

La Fondation à l'affiche

La Fondation Abbé Pierre a reçu le Grand Prix et le Prix du public pour sa campagne "Hiver 2008", lors de la 5^e édition du Grand Prix de la Communication Solidaire. Récompense : 300 000 € d'affichage gracieux. Elle a, par ailleurs, remporté le Grand Prix 2010 de "Communication sans Frontière". De nouvelles occasions de sensibiliser.



Avec des partenaires de la Fondation, Décathlon et EDF, cette année encore, des équipes des Boutiques Solidarité et des Pensions de famille ont participé aux Rencontres nationales du Sport Solidaire. Organisée à Toulon les 5 et 6 juin par l'association "Les Amis de Jéricho", cette manifestation enthousiasme toujours les participants. Témoignages.

Toulon : le plaisir partagé



Djamel



Isabelle



Christian

© DR

Plusieurs semaines avant de "descendre" à Toulon, Christian, à la rue depuis plus de deux ans, s'est entraîné à la pétanque avec Gaël et Clément, les animateurs de la Boutique Solidarité de Metz. « Je jouais aux boules avant d'être dans la dèche. Mais en galère, j'ai perdu la main. Toulon, c'est une aubaine. Le plaisir de sortir du squat, de voir la plage, des belles filles et de partager des bons moments. Quand je joue, je ne pense pas à mes ennuis et j'arrête de picoler. » À ses côtés, Djamel renchérit : « je n'ai jamais joué à la pétanque, mais depuis que je fais partie de l'équipe, je retrouve le moral. Partir au soleil, vivre comme tout le monde, c'est génial. Toulon, c'est la bonne humeur, l'ambiance et des tas de gens avec lesquels parler, rigoler. » Isabelle, 32 ans, résidente à la Pension de

famille de Woippy ne manquerait ce rendez-vous pour rien au monde. « Tous les ans, je vais à Toulon. J'attends ce moment avec impatience, j'en rêve. J'aime l'ambiance des boules, ça me calme, c'est gai. Et puis me faire des amis, discuter, c'est le bonheur, la belle vie. » Michel, à la Pension de famille depuis 8 ans, n'en revient pas d'avoir été sélectionné pour la première fois. « Dès qu'on monte dans le car, on change d'horizon. Et dès qu'on met un pied sur le terrain de pétanque, on se sent un autre homme. Avec Mohammed et les autres, on a disputé chaque semaine des parties pour être vraiment bons. C'est du sérieux. » Dans le car du retour, fatigués, hâlés par le soleil, tous ne songent, en contemplant coupes et médailles, qu'à revenir l'an prochain. Pour la convivialité, le partage et la "compèt". ■



■ DE PLUS EN PLUS DE FEMMES PAUVRES

Selon la Direction générale de la Cohésion sociale (DGCS), les femmes économiquement pauvres en France sont deux fois et demi plus nombreuses que les hommes. D'où la nécessité de développer des structures d'accueil et d'insertion spécifiques. La Fondation soutient de multiples programmes dans ce sens. Ainsi, avec l'association "Femmes sans domicile fixe" de Grenoble ou encore avec "Imanis", le "Bus Bien-être", les plus démunies disposent d'un espace d'écoute, de conseils, de remise en forme et en beauté. ■



© DR

■ 1 000 logements réhabilités à La Réunion

Stop Kaz'indignes : un slogan en créole surmonté d'une clé pour illustrer les partenariats signés entre la Fondation, le Conseil général et la Caisse d'Allocations familiales de Saint-Denis de La Réunion afin de réhabiliter, sur toute l'île, 1 000 logements précaires. Chaque famille bénéficiaire d'une aide participe aux travaux, soit financièrement dans la mesure de ses moyens, soit en travaillant sur le chantier. La Fondation verse en moyenne 1 200 € par logement et coordonne les 18 opérations de l'île. Une nouvelle action pour compléter les programmes mis en place dans ce département d'Outre-Mer où taudis et habitats dégradés restent nombreux. ■



À la rencontre des jeunes.

Pour sensibiliser les jeunes, la Fondation sera présente avec son container rénové, divisé en 3 cellules thématiques : les SDF, les taudis et la sur-occupation sur les manifestations suivantes : tournoi de l'Euro ligue Beach Soccer de Marseille, du 25 au 27 juin, Francofolies de La Rochelle du 13 au 18 juillet, Fête de l'Humanité du 10 au 12 septembre.

<http://festivals.fondation-abbe-pierre.fr>

Comité de la Charte

Depuis 1997, l'agrément de la Fondation Abbé Pierre est renouvelé par le Comité de la Charte. Composé d'une cinquantaine d'organismes sociaux et humanitaires, il veille au respect de son code de déontologie lors des appels à la générosité du public, encourageant ce dernier à donner en toute confiance aux membres agréés.

■ DES SAISONNIERS AGRICOLES BIEN ORIENTÉS



L'ASTIB, (Association de Solidarité aux Travailleurs Immigrés de la zone de Berre) a été très présente auprès des travailleurs agricoles saisonniers vivant dans "le Gourbi", bidonville sur l'étang de Berre au Nord de Marseille, récemment rasé. Forte de cette expérience, elle monte un programme d'aide pour 50 jeunes de ce secteur n'ayant pas accès aux logements Hlm, par le 1 % patronal. Pour mener cette action de conseil, d'information et d'accompagnement sur le logement, la Fondation a accordé 11 000 € à l'Association. ■

© DR



Une école pour les petits au Sénégal

Inauguration en mars dernier à Saint-Louis, en présence de Raymond Etienne, Président de la Fondation, d'une école maternelle agrandie et du logement de fonction du directeur. Ce projet de l'association FIDEI, a été financé par la Fondation Abbé Pierre à hauteur de 60 000 €.

■ QUAND LE DIALOGUE S'INSTALLE

L'association "Coup de Main" réalise de véritables "miracles" auprès de l'importante communauté Rom vivant dans les bidonvilles de Seine-Saint-Denis. Reconnue pour son efficacité par les autorités, elle a réussi à faire agréer des emplois aidés pour ces populations qui rencontrent des difficultés à travailler en France, bien qu'euro péennes. Elle porte de multiples projets d'insertion. Afin de pérenniser ses actions et de se développer, "Coup de Main" a obtenu un prêt de 120 000 € auprès de la Fondation. ■



© AFP

■ Nouvelles maisons pour les sinistrés au Maroc



© DR

Le 24 avril dernier, Patrick Doutreligne, délégué général de la Fondation et Abdelatif Benazzi, parrain de la Fondation, inauguraient à Louta dans la province d'Al-Hoceima 36 maisons pour les familles "oubliées", victimes du séisme en février 2004. La Fondation a financé ce projet en partenariat avec l'association française "IDD" et un opérateur local l'association Bades. ■

"2 000 Toits pour 2 000 Familles"

Lancé en novembre 2008, et s'étalant sur trois ans, ce grand chantier de la Fondation a déjà soutenu la production de plus de 1 000 logements pour des ménages modestes.

■ EXCELLENCE ÉNERGÉTIQUE, UNE PREMIÈRE

Concevoir un projet de réhabilitation en BBC (Bâtiment Basse Consommation) est un pari audacieux que la Fondation Abbé Pierre, sollicitée par le Pacte du Loir-et-Cher, a relevé dans le cadre de son programme "2 000 Toits pour 2 000 Familles". Le but : réaménager une grande maison dans le centre de Blois en six appartements, pour des ménages très modestes, avec le souci d'atteindre le niveau optimum en matière d'économie d'énergie. Pour y parvenir, un audit a été mené et un cahier des charges très strict établi. Outre une isolation renforcée par l'extérieur, l'eau chaude est produite par un couple chaudière collective au gaz et énergie solaire. Afin de faciliter la gestion des lieux par ses occupants, le chauffage électrique a été privilégié avec des astuces pensées pour réduire la facture. Ce projet, qui sera terminé en septembre et dans lequel la Fondation a investi 100 000 euros, servira de test et d'exemple pour de futures opérations. ■



© DR





© DR



■ La vie au-delà des conflits

Au Niger, pendant deux ans la guerre civile a empêché tout contrôle des projets initiés par l'association française "Imane-La Vie" à Goffat et Tchibnitène. Financés en majorité par la Fondation, ces chantiers montés pour améliorer la vie quotidienne de 2 000 Touaregs ont cependant été menés à terme. 50 maisons pour des familles sédentarisées ainsi qu'un internat, une salle d'accouchement, 2 banques céréalières (greniers), une salle polyvalente et 8 puits sont sortis des sables. En outre, 15 matrones ont été formées pour sécuriser les naissances et 31 microcrédits octroyés pour développer des activités génératrices de revenus : élevage, artisanat, potager, etc. Au vu de ces réalisations, un nouveau programme triennal sera signé en faveur de ces populations isolées et très éprouvées. ■

■ UN VILLAGE POUR ADULTES HANDICAPÉS

En Inde, il y a vingt ans, la Fondation suisse "Kiran" a créé à Madhopur, près de Varanasi, un village pour prendre en charge et scolariser enfants et adolescents handicapés. Son dilemme aujourd'hui : continuer à épauler ces jeunes devenus adultes en leur offrant à la fois un logement adapté et des structures pour travailler. Elle envisage, pour mener à bien ce projet, d'acheter un terrain adjacent à ses installations actuelles, afin d'y aménager des maisons et des ateliers. "Kiran" a sollicité et obtenu une aide de 60 000 € auprès de la Fondation pour démarrer la construction de dix maisons. ■

■ Des acteurs très investis

Une pratique régulière de théâtre forum a permis à la Boutique Solidarité de Gagny de travailler ensuite avec une troupe théâtrale pour interpréter avec succès *Je suis Ripley Bogle*, devant un vrai public, à la Ferme du Bonheur de Nanterre. Le metteur en scène, Pierre Chapus, a adapté l'œuvre de R. McLiam Wilson, l'histoire d'un SDF irlandais, en tenant compte du parcours et de la personnalité de ses interprètes. En rencontrant des personnes étrangères à leur milieu, en se pliant à une réelle discipline, ces comédiens d'un soir ont acquis « une aisance incroyable, un savoir-faire et une raison de croire de nouveau en eux », souligne Yves Dervin, le responsable de la Boutique Solidarité. ■



© DR

Territoires

PARIS

Alors qu'il avait été déclaré insalubre et en péril imminent dès mai 2002, il a fallu attendre 7 ans pour que le Select Hôtel, rue de Chaumont à Paris, soit acheté par la Ville. Ses 35 résidents, dont 8 suivis par l'Espace Solidarité Habitat (ESH) de la Fondation, ont été évacués en avril, sans qu'aucune solution de logement pérenne ne leur ait été proposée. L'ESH suit leur dossier de près afin qu'ils ne soient pas à nouveau ballottés d'hôtel en hôtel.

SASSENAGE (ISÈRE)

Réhabilitation dans le cadre du programme "2 000 Toits, pour 2 000 familles", d'une grande maison, peu gourmande en énergie, pour loger deux ménages très modestes. Le coût global des charges annuelles, pour éclairer et chauffer ses 180 m², est estimé à 600 €, à répartir entre les deux locataires.

CHARTRES

Treize photos du livre d'Eric Cantona, "Elle, Lui et les Autres" édité au profit de la Fondation, ont été exposées en mai à la collégiale Saint-André dans le cadre du mois de la photo, "Mozaïques". Salariés et accueillis de la Boutique Solidarité de Chartres ont participé à l'événement en accueillant le public et en témoignant de leur parcours.

Face à

1 million de chômeurs

en fin de droits en 2010, **850 000** en 2009.

Chiffres Pôle Emploi

750 millions d'euros débloqués en juin pour aider **360 000** chômeurs en fin de droits.

"Plan de rebond pour l'emploi"

1,76 million

de personnes perçoivent le RSA,

615 000 en complément d'une petite activité.

Chiffres mars 2010



la crise, réagissons !

■ Être payé à l'heure sans autre forme de contrat, « dire oui à tout » comme le suggère le conseiller de Pôle Emploi, enchaîner les petits boulots... Des millions de Français affrontent la crise depuis des mois et aucune amélioration n'est visible à l'horizon.

■ Cette fameuse crise, Catherine Serre la connaît bien, elle lui a coûté son emploi et fragilise énormément son avenir. Infographiste indépendante, installée à Périgueux, elle a dû abandonner métier et passion il y a quelques mois. Pourtant, Catherine n'est pas du genre à lâcher prise facilement. Se battre chaque jour, s'accrocher pour pouvoir vivre normalement, elle n'a pas cessé de le faire depuis sept ans. Depuis que sa myopathie évolutive s'est déclarée.

Aujourd'hui, elle nous accueille chez elle en fauteuil, dans cet ancien garage qu'elle a acheté en 2005. « J'avais fait une demande de logement social, mais dans le seul appartement proposé, tous les travaux d'adaptation étaient à ma charge. C'était impossible pour moi et je ne voulais sur-

tout pas aller dans un établissement médicalisé. » Puisque les locations adaptées à son état étaient inexistantes, elle a dû se tourner vers l'achat. Accéder au logement en devenant propriétaire s'est révélé une véritable épreuve... « Les ennuis se sont accumulés : la toiture était à refaire, un mur posait problème, il fallait penser à tous les équipements pour que je puisse circuler avec mon fauteuil... » Abandonner son projet et se retrouver à la rue ? Catherine était désespérée lorsqu'elle a frappé à la porte de la Société coopérative d'intérêt collectif, Sacicap "Les Prévoyants", à Bordeaux.

Un logement pour une vie normale

« Tout le monde refusait de l'aider en disant que son projet était trop ambitieux » se rap-



© DR

pelle Anne Marchand, chargée de missions sociales aux "Prévoyants". Ambitieux de vouloir vivre normalement chez soi ? La démesure se situe plutôt dans le retard pris dans la construction de logements très sociaux : des centaines de milliers d'ha-

■ Catherine, myopathe, continue de se battre pour travailler malgré son handicap.



De nouveau sans toit

Plus de 8 000 personnes ont quitté les structures d'hébergement d'urgence ouvertes dans le cadre du plan hivernal puis fermées le 31 mars.

© AFP - F. Florin



bitations à loyer accessible manquent à l'appel et ce n'est pas avec une Allocation adulte handicapée (AAH), qui s'élève au maximum à 696,63 € mensuels que les personnes atteintes de handicap trouveront un toit.

« Il ne s'agit pas de faire de l'assistanat, mais au contraire de donner le coup de pouce, le "petit plus" de crédit qui va faire sortir du gouffre » précise Anne. Et les résultats sont là : depuis 2004, 400 dossiers de crédits ont été montés en Aquitaine et en Charente-Maritime. « Dans

notre secteur très rural, les propriétaires occupants ou ceux qui se lancent pour la première fois dans un projet immobilier vivent de minima sociaux ou

■ Un budget de plus en plus serré, des prix de plus en plus élevés, contraignent nombre de familles à fréquenter les épiceries sociales et les centres d'aide alimentaire.

sont des salariés pauvres. » Regrouper des financeurs et bâtir des projets fiables où les bénéficiaires remboursent en fonction de leurs moyens est donc possible. Un défi relevé à chaque projet avec une solution à la carte. « Les gens ont peur de venir nous voir, ils pensent que parce qu'ils ont peu de revenus, ils n'ont droit à rien. Bien sûr que si, des droits ils en ont ! »

Catherine reconnaît maintenant que ce prêt a tout changé. « Aujourd'hui, non seulement je mène une vie normale chez moi, mais ce logement me revient moins cher qu'une location. J'espère même pouvoir bientôt partir enfin un peu en vacances ! »

Avoir une vie normale, c'est également ce que l'on essaie d'offrir à la Boutique Solidarité de Gagny. Depuis 10 ans, les personnes sans logis peuvent partir en mission



© AFP - Ph. Desmazes





© AFP-L. P. P. P. P.

Le quai de Ouistreham : un livre coup de poing !

Dans ce témoignage publié en février dernier, Florence Aubenas, grand reporter au Nouvel Observateur, relate son expérience de 6 mois dans la peau d'une travailleuse précaire. Horaires anarchiques, salaires de misère, humiliation, fatigue... les "filles", comme elles se nomment elles-mêmes, forment une population corvéable à merci, vulnérable à l'excès, usée jusqu'à la corde.... Depuis les années 90, les contrats d'interim ont augmenté de 130 %, le nombre de CDD de 60 % et les CDI uniquement de 2 %.



humanitaire d'une à trois semaines. « Pour l'étranger, on se prépare longtemps à l'avance, on s'organise. Le passeport, le carnet de santé, l'hébergement, les deux journées de route en camion avant d'embarquer à

■ Chercher un emploi en vain pendant des mois et, faute de revenus, risquer de perdre son logement.

Marseille... ce sont 6 mois de travail pendant lesquels chacun s'impose jusqu'au bout »

précise Yves Dervin qui dirige le lieu d'accueil depuis son ouverture, en 1994.

Agir ailleurs...

Oublier pendant 3 semaines la galère de la rue, être quelqu'un aux yeux des autres. Et surtout, ne plus être celui qui est aidé mais celui qui aide. Depuis 2004, la Boutique organise des séjours solidaires au Maroc tous les 2 ans. L'été dernier, Olivier, 39 ans, était du voyage. « Quand je suis arrivée à Salé, près de Rabah, au moins 50 personnes m'ont dit "Bonjour, Monsieur". Hassan, le chef de chantier, nous a fait confiance dès le début. Il nous a même invités à dîner chez lui. Je n'oublierai jamais ce qu'il m'a dit : tu es ici chez toi. » Ils sont 7 de la Boutique à avoir construit des sanitaires et rénové les 10 salles de classe de l'école qui accueillent 900 élèves par jour. Un véritable

© AFP-L. Sanogo





La rue pour cercueil

Au moins 131 personnes sans domicile sont mortes dans la rue depuis le début de l'année.

■ La honte et l'angoisse d'être au chômage, précarisé et sans certitude.

choc social et émotionnel car la plupart n'ont d'autre horizon que le terrain vague de Noisy-le-Grand où ils trouvent refuge tous les soirs.

« Là-bas, il fallait travailler, être à l'heure, répondre aux sollicitations des enfants... »

rappelle Yves qui sait combien de telles "obligations" sont de véritables défis pour les personnes en errance.

« Ils se donnent à fond, ils sont fiers de ce qu'ils vivent. »

Et ils reviennent avec un vrai bagage, une véritable expérience qui les transforme réellement. Ghislaine, l'une des femmes, s'est occupée de l'antenne médicale avec le médecin bénévole. Fred, le benjamin de 35 ans, très instable avant ce voyage, s'est socialisé au contact des élèves. Depuis son retour, il a des projets et a trouvé une compagne. « Plusieurs d'en-

tre eux sont prêts à demander une place dans un logement de stabilisation. C'est une étape énorme.

Ils sont vraiment dans une dynamique de reconstruction » note Yves.

... ou agir chez soi

Karine n'est pas dans la même situation qu'Olivier ou Fred, mais il s'en est fallu de peu. Logée à Paris dans le parc public, elle risquait d'être expulsée en avril dernier après avoir cumulé de nombreux impayés de loyer. Paniquée, elle a appelé la plateforme "Allô prévention expulsion" mise en place par la Fonda-

■ Le Crédit municipal reçoit de plus en plus de petits bijoux en dépôt contre quelques euros.

tion en juin 2009. Immédiatement orientée vers l'Espace Solidarité Habitat (ESH), elle a été mise en contact avec un avocat du réseau et a obtenu un report de son audience, en juillet. « Nous avons pu reprendre son dossier en main, voir si tous ses droits étaient ouverts, vérifier le montant de l'Aide pour le logement (APL), faire le point avec l'assistante sociale et organiser l'apurement de sa dette en sollicitant notamment le FSL (Fonds de solidarité pour le logement), » précise Fadila Derraz qui l'a suivie dès son appel. L'objectif de l'ESH ainsi que des 300 partenaires qui sont associés à la plateforme, est de permettre aux personnes en difficulté de se présenter devant le juge avec un dossier complet et des paie-



© AFP-S. de Saligny



© AFP-P. Verdé



ments qui ont repris. Être dans une situation positive afin d'obtenir un délai et pouvoir éviter le drame de l'expulsion.

Trouver une issue à la spirale de l'endettement et de l'exclusion, c'est également l'objectif de l'Agence régionale PACA de la Fondation. Depuis 2008, elle participe au financement de micro-crédits sociaux. Destinés aux propriétaires en difficulté, ils permettent de réaliser des travaux plus que nécessaires malgré de très petits revenus. La région compte quelque 104 000 propriétaires occupants très sociaux, dont 48 000 habiteraient dans un logement indigne. Refaire une toiture, mettre l'électricité aux normes, sortir de l'insalubrité ou encore installer une salle de bains ou des toilettes... L'ouverture du micro-crédit signifie enfin la possibilité de vivre dignement et en toute sécurité chez soi, mais également de redevenir acteur dans son logement. Fin 2010, l'Agence régionale compte passer le cap de cent dossiers instruits. D'autres régions devraient même cette initiative solidaire pour défendre ce droit fondamental : un logement décent pour tous, partout... ■

Témoignage

« Les emplois indignes excluent petit à petit. »

Denis Clerc, économiste, a publié en décembre 2009, La paupérisation des Français aux Editions Armand Collin.

La crainte de devenir pauvre est aujourd'hui partagée par 30 à 40 % des Français. Est-ce à tort ou à raison ?

Il faut distinguer deux choses. Il y a d'un côté la pauvreté laborieuse qui touche 13 % des Français et 7 % des travailleurs. Des personnes qui ne s'en sortent pas, bien qu'elles aient un emploi. L'État en est en partie responsable car il a favorisé le développement de "sous-métiers" dans les années 90, alors que le chômage atteignait son record historique. Emplois partiels mal payés, emplois précaires... c'est ce que j'appelle les emplois indignes qui excluent petit à petit.

Et puis il y a une grande partie de salariés qui a peur de tomber dans le trou. Cette crainte-là, on peut la réduire en formant tout le monde, du plus jeune au senior. Rendez-vous compte que des personnes ont travaillé

pendant 30 ans chez un même employeur sans jamais avoir bénéficié d'une seule heure de formation ! C'est ce que j'appelle le syndrome Moulinex.

Et je parle simplement de la

formation la plus basique : utiliser un ordinateur, un porte-palette... Je ne parle même pas d'une formation qualifiante ! En France, la formation continue ne concerne dans les faits que les cadres et les professions intermédiaires (chefs d'équipe, de chantier...), voire les ouvriers professionnels. Or tous les salariés devraient en bénéficier.

Sans formation, pas d'avenir ?

On ne peut pas laisser de côté ceux qui sont les moins diplômés. En Allemagne, les jeunes de 16 ans bénéficient d'une vraie formation par alternance ; au Danemark, dès le 1^{er} emploi, la formation est obligatoire... Il ne s'agit pas de retourner à l'école (ce que beaucoup rejettent) mais de bénéficier de lieux de formation où l'on répond aux évolutions de poste, aux évolutions technologiques. Pour retrouver la dignité, l'estime de soi, il faut un travail. Et dans les faits, ce n'est pas le travail qui manque, ce sont les qualités requises pour l'obtenir.

Comment favoriser la formation et créer un cercle vertueux ?

Les entreprises d'insertion sont à mon avis une solution. Il faut créer des structures intermédiaires, des ponts entre l'entreprise et l'école avec des professionnels. Les entreprises ont un rôle de premier plan à jouer car elles savent ce dont elles auront besoin demain. Quant à l'État, il doit intervenir car pour l'instant, l'effort de la collectivité pour ces structures est dérisoire... ■



Denis Clerc

© Jérémie Demay



Des enfants en grand péril

15 000 mineurs, dont 6 000 en Ile-de-France, vivent dans des bidonvilles, victimes du froid l'hiver, de la promiscuité, de la violence, de l'exclusion, de la mort parfois. Tous ou presque sont issus de la communauté Rom, une communauté durement éprouvée.

Stephan avait 3 ans, Francesca 1 an, ils sont morts, brûlés vifs, en février, à Orly. Le 16 mars, deux sœurs 8 et 9 ans, décèdent dans leur baraque, victimes des flammes, à Saâcy-sur-Marne. En avril, Fabi, 5 ans, périt dans l'incendie qui ravage le camp de Gagny, en région parisienne. Sa maman et sa petite sœur sont brûlées à 80 %. À Fleury-Mérogis comme à Massy, les camps se sont enflammés, sans faire de victime mais sans qu'une proposition de relogement soit adressée à ceux qui se sont retrouvés sans rien.

« Les enfants de la communauté ROM sont perpétuellement en danger » dénonce Michel Fèvre, Président de Rom-Europe Val-de-Marne. « Ils s'entassent dans des cabanes ou des caravanes sur des terrains sans eau, sans électricité. Leurs conditions de vie sont dramatiques. Ils vivent la plupart du temps près de grands axes routiers qu'ils traversent pour aller chercher de l'eau risquant à tout moment de se faire faucher. Et lorsque le froid sévit, pas d'autres moyens que de brûler du bois récupéré ou de s'entasser autour d'un poêle à gaz risquant l'incendie ou l'intoxication par le monoxyde de carbone, faute d'aération. Sans parler des rats qui les mordent pendant leur sommeil, des maladies de peau, des troubles oculaires, des problèmes dentaires. C'est la cour des miracles, le Moyen Âge. »

Ils seraient 15 000 gamins à vivre ainsi en marge. Exclus même du système scolaire, beaucoup de communes refusant de les inscrire dans les écoles. « Et quand on les accepte en classe, on leur interdit souvent l'accès à la cantine, faute d'adresse et de preuve de revenus », précise Michel Fèvre. « Mais le pire c'est le traumatisme subi lors des expulsions. Presque tous ces enfants ont assisté à l'arrivée des forces de l'ordre suivies des bulldozers qui écrasent ce qui leur servait de maison. Vous imaginez cela : voir le lieu où vous vivez, où vous avez vos objets personnels, disparaître ni plus ni moins. » Pas étonnant que ces enfants vivent dans la hantise du lendemain et que leurs nuits soient peuplées de cauchemars, comme le constatent les psychologues et les assistants sociaux. ■



Plus de sans-abri depuis le 31 mars

Plus d'expulsions non assorties de propositions alternatives, plus de personnes dehors à la fin de l'hiver. Telles étaient, si je m'en souviens bien, les promesses faites par le Gouvernement. Pourquoi voit-on alors de plus en plus de sans-abri dans les rues ?

■ Véronique A., Marcq-en-Barœul ■

Vous avez raison de rappeler ces promesses faites, au nom du Gouvernement, par Christine Boutin alors qu'elle était encore ministre du Logement. Non seulement à la fin de la trêve hivernale, les mesures d'expulsion ont repris (comme le prouvent les nombreux appels reçus sur notre plateforme "Allô prévention expulsion") mais qui plus est, de nombreux centres d'hébergement d'urgence ont été fermés le 31 mars. Des centaines de personnes se sont ainsi retrouvées à la rue.

Le Dalo, dispositif bidon ?

J'ai vu récemment de nombreuses familles, notamment des mamans seules, occuper un immeuble dans Paris pour protester contre la non-application de la loi Dalo et réclamer un logement auxquelles elles avaient

droit. Pourquoi n'ont-elles toujours pas obtenu satisfaction ? Je croyais ce problème réglé depuis longtemps.

■ Jean-Pierre V., Le Mans ■

Depuis le 1^{er} janvier 2008, la loi dite Dalo, pour Droit au Logement Opposable, permet aux personnes ayant déposé une demande de logement non satisfaite de constituer un dossier de recours pour faire valoir leurs droits. Rien qu'en Ile-de-France, sur les 89 191 demandes recevables, 24 274 ont été déclarées prioritaires. Un immense espoir pour les "bénéficiaires". Or à ce jour, 4 883 familles seulement ont été relogées. Tant que le nombre de constructions dans le parc social n'augmentera pas de façon significative, tant que des décrets réduisant la portée de cette loi paraîtront, des milliers de familles continueront à vivre dans des conditions indignes. Ce que rappelle et dénonce la Fondation Abbé Pierre qui a par ailleurs ouvert des permanences pour orienter et aider les personnes relevant du dispositif Dalo.

Par ailleurs, dans notre dernier numéro nous évoquions le cas d'une famille logée dans un garage à Montpellier. La Présidente de la Commission de médiation Dalo de l'Hérault a précisé que : « déclarée prioritaire cette famille s'est vue proposer une villa type F4 à Prades-le-Lez

située à 7 km de Montpellier. Elle a décliné l'offre, compte tenu de l'éloignement du logement et de la scolarité des enfants. »

Timbre "Abbé Pierre"

« Je me permets de vous demander si vous avez encore des timbres de l'Abbé Pierre, je téléphone dans toutes les postes, c'est un refus partout, ils me répondent "nous n'en avons plus". Si vous pouviez m'en procurer je vous enverrai un chèque, j'en voulais 20 mais je suis déçue ; vous me feriez un immense plaisir. Tout le monde en cherche et il n'y en a plus. Pourquoi ?... »

■ Claire R., Marquette-lez-Lille ■



Votre attachement à notre Fondation et à son créateur l'abbé Pierre nous touche. Vous pouvez vous procurer les timbres en écrivant au service Donateurs de la Fondation 3, rue de Romainville 75019 Paris, en joignant un chèque du montant de votre commande.



Aidez-nous! Abonnez-vous

Oui, je décide de m'abonner

au journal trimestriel de la Fondation Abbé Pierre : **«et les autres?»**
4 € pour 4 numéros par an.

Pour connaître ses actions, ses enjeux et ses résultats.

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

e-mail :

Règlement : chèque bancaire chèque postal libellé à l'ordre de la Fondation Abbé Pierre.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre fondation. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou organismes. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse (et si possible les références du message que vous avez reçu).



Les chiffres de la pauvreté 2007

12,2 % des ménages en situation précaire,
9 % vivent dans de mauvaises conditions de logement,
8,9 % ont été dans l'impossibilité de payer à temps leurs factures d'électricité, de gaz, leur loyer ou leurs impôts,
4,8 % des agriculteurs et **39,6 %** des ouvriers sont pauvres.

Revenus et patrimoine des ménages
 Ed 2010-INSEE

Logement : repères 2010

Dépenses consacrées : **460 milliards d'euros, soit 28 % du PIB, 23 % du revenu disponible des ménages consacré au logement (contre 18 % en 1984), un budget multiplié par 3,4 entre 1965 et 2009, alors que la hausse des revenus n'a été multipliée que par 1,8.**

Source : Fiche États généraux du Logement



© Seb / Grandfroy

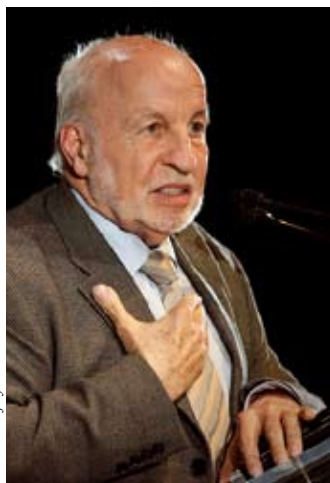
PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX DU LOGEMENT

Tenus le 4 mai dernier, à l'initiative de 32 organisations dont la Fondation Abbé Pierre représentée par son Délégué général, ces États généraux avaient pour but d'établir les règles d'une nouvelle politique du logement ambitieuse et réaliste. Dans cet esprit, 15 propositions ont été exposées, en présence du secrétaire d'État Benoist Apparu, avec trois enjeux prioritaires : quel rôle échoit aux différents acteurs, notamment à l'État et aux col-

lectivités locales ? Comment construire plus et mieux ? Comment faciliter et sécuriser l'accès et le maintien dans le logement ? Ces États généraux se poursuivront au travers d'autres débats, tant avec les pouvoirs publics qu'avec le monde de la recherche scientifique et technique, de l'éducation, de l'urbanisme, de l'architecture, du social et des entreprises, pour faire en sorte que le logement soit au cœur de leurs pratiques et de leurs réflexions.

LOI BESSON : 20 ANS DÉJÀ

Promulguée le 31 mai 1990 par le ministre du Logement, Louis Besson, la loi que l'on désigne communément sous son nom « *visait à la mise en œuvre du droit au logement.* » Un texte clé puisqu'il établissait



© Seb / Grandfroy

une vraie politique en faveur des plus fragiles et organisait le rôle des associations auprès de ces populations. Alors que l'accès ou le maintien dans un logement des ménages malmenés par la crise est gravement menacé, il est essentiel de rappeler que comme en 1990, un toit pour tous est une priorité non négociable.

Épargne solidaire pour le logement social

En 2008, rappelle Finanzsol, association professionnelle de financeurs solidaires, 1500 personnes ont retrouvé des conditions de logement décentes grâce à des investissements solidaires : livret d'épargne, Fond commun de Placement comme celui de la Fondation, "Agir avec la Fondation Abbé Pierre", souscription au capital d'un financeur de projet. Le logement accessible est le premier bénéficiaire de ce type de placement devant l'emploi, l'environnement et le microcrédit.



Interview

« La Loi, pour défendre l'habitat décent »

Nancy Bouché, ancienne présidente du Pôle national de lutte contre l'habitat indigne, est aujourd'hui bénévole à l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation Abbé Pierre.

D'après vous, les occupants de logements indécents sont-ils bien défendus ?

En proposant mes services à la Fondation, je savais qu'il y avait un problème de méconnaissance des textes qui permettent aux occupants de locaux insalubres ou en péril, de se défendre ou d'être défendus. Des textes (Loi Besson, Loi SRU en décembre 2000, ordonnance de décembre 2005) ont mis à jour ou créé des outils de droit et renforcé l'obligation d'intervention des pouvoirs publics, outils mal connus jusqu'à une époque récente... Un travail d'information et de décryptage a été fait et doit être poursuivi pour une réelle défense des personnes mal logées. A côté de l'intervention des autorités publiques, celles des associations ou des hommes de loi sont insuffisantes : si des résultats tangibles sont visibles à Paris, en PACA, dans le Nord, dans d'autres régions, c'est le désert !

Les jugements rendus à Paris ont donc évolué ?

Oui, dans les arrondissements du nord de Paris, beaucoup de jugements sont favorables aux occupants dès lors qu'ils apportent la preuve que leur habitat est indécents. Les magistrats parisiens n'ignorent plus rien du droit très protecteur de l'insalubrité ou du péril. De plus, un travail d'échange entre les avocats bénévoles, les salariés et moi-même a alimenté une



Nancy Bouché

© DR

réflexion très productive. Prenons le cas des copropriétés dégradées sous arrêté d'insalubrité ou de péril : un arrêt très récent de la Cour d'appel de Paris a conforté notre travail, en confirmant que les loyers de tous les logements inclus dans ces copropriétés étaient suspendus, alors que seules les parties communes étaient visées. Un toit défectueux ou un escalier prêt à s'effondrer, cela concerne tout le monde, pas uniquement les locataires du dernier étage... Au-delà, ce travail de suivi juridique avec l'ESH m'avait également permis d'améliorer la Loi, lorsqu'elle était ambiguë ou imprécise.

Comment améliorer encore les choses ?

Il faut que les associations et les travailleurs sociaux s'approprient davantage les outils de droit disponibles pour rendre les logements salubres et décents. La Fondation Abbé Pierre a compris l'importance de cet enjeu, mais il reste beaucoup à faire pour qu'on ne s'occupe pas uniquement de la situation sociale des familles en difficulté mais aussi de leur logement. Sinon, on continuera à avoir un parc locatif de mauvais logements, coûteux pour les uns et rentable pour les autres dans les villes où le marché est tendu... encore une négation de la dignité. Cette situation perdurera tant que l'on n'utilisera pas la Loi pour la combattre. C'est là-dessus qu'il faut se battre... ce que je m'efforce de faire ! ■

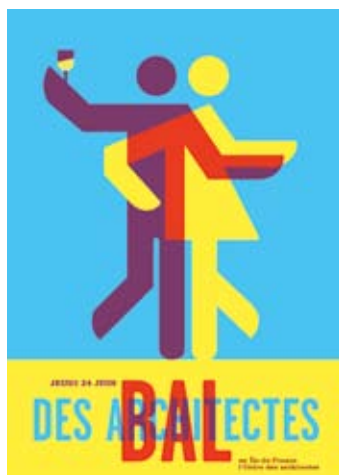
Le mal-logement à Paris

8 000 SDF dont **17 %** de femmes (300 SDF dans le Bois de Vincennes), **1 500** familles vivent dans 650 hôtels meublés, **50 %** depuis moins d'un an, **50 %** depuis plus longtemps. **20 millions** d'euros : coût annuel de cet hébergement pour la Ville de Paris.

Le Monde, 15 avril 2010

ESH : problèmes rencontrés

Les ménages qui contactent l'Espace Solidarité Habitat de la Fondation le font : **10 %** pour difficulté d'accès ; **11 %** pour manque de confort, insalubrité ; **18 %** sans domicile permanent ; **59 %** pour difficulté de maintien.



Ouvrez le bal...

Chaque année le Bal des architectes organisé par l'Ordre des Architectes d'Ile-de-France attire des milliers de personnes du monde de l'architecture. Lors de la soirée du 24 juin, les invités ont pu être sensibilisés aux enjeux du mal-logement sur le stand de la Fondation et l'intégralité des recettes de la soirée a été versée pour soutenir ses actions.

Des consultants pour de meilleurs services

Accenture, société de conseil en organisation, met à la disposition de la Fondation Abbé Pierre, pendant plusieurs mois, une équipe de consultants. Son objectif : élaborer de nouveaux outils et modes de gestion des programmes en faveur des mal-logés.

Sport et entraide à la Une

Pour que les personnes fréquentant les Boutiques Solidarité et les Pensions de famille pratiquent plus souvent et dans de meilleures conditions des activités sportives, un partenariat a été conclu avec la Fondation d'entreprise Décathlon. Partenariat présenté,



le 3 juin dernier, à plus de 1000 salariés du groupe réunis à Lille. André, familier de la Boutique Solidarité de Valenciennes, est monté sur scène pour témoigner des bienfaits de la pratique sportive dans un parcours d'insertion : « J'ai retrouvé un équilibre, une hygiène de vie. Ça m'a permis de rencontrer les salariés de Décathlon, parrains du projet, et d'avoir plus confiance en moi. Après avoir couru pour la première fois 10 km, j'étais très fier de me prouver et de prouver aux autres que j'étais capable d'un tel exploit. »

DES NOTES POUR DES EUROS

La paroisse de Velizy-Villacoublay (78), a organisé, le 9 avril dernier, un concert au profit de la Fondation Abbé Pierre. Quelque 400 mélomanes ont permis de récolter 3 300 € au profit des défavorisés. Toute l'équipe s'est mobilisée pour que ce premier événement en faveur d'une association soit un succès. Objectif atteint!



C'est dans le sac, avec Brico Dépôt

Après avoir proposé en 2009 à ses clients des sacs recyclables vendus au bénéfice de la Fondation Abbé Pierre, Brico Dépôt reconduit cette action pour 3 ans. « Depuis plus de 15 ans, a déclaré le directeur du Développement durable, nous nous battons pour permettre au plus grand nombre d'améliorer son habitat en offrant des prix bas. Notre métier se situant dans le domaine du logement, notre engagement vis-à-vis de la Fondation est une évidence. Qui plus est, nos équipes, très fières de la remise du premier chèque, s'investissent à fond dans ce partenariat. »



© DR

© DR



Legs et Donations

En souvenir des années difficiles

Deux couples, aussi discrets l'un que l'autre, soucieux du sort des plus démunis, ont légué leurs biens à la Fondation pour qu'elle continue l'œuvre initiée par l'abbé Pierre.



Françoise et Félix

Heux de vivre une retraite paisible en Dordogne après des années dans l'enseignement, Françoise et Félix savourent les plaisirs du jardinage, de la pêche et des randonnées. Mais, si aujourd'hui la vie est douce, Françoise, élevée avec trois autres enfants par une maman seule, se souvient des fins de mois difficiles et des craintes d'être à la rue. Plus tard, au cours de son activité, elle a croisé des élèves en détresse. « *La souffrance des plus jeunes m'est insupportable. Lorsque j'ai vu que le dernier rapport de la Fondation sur l'État du mal-logement était consacré aux 600 000 enfants vivant dans la précarité, j'ai pris contact avec Jean-Marie Vieux, chargé des Legs et Donations de la Fondation. J'ai apprécié qu'il se déplace chez nous afin que nous examinions les modalités du legs universel en faveur de la Fondation.* » Félix ajoute : « *Sans verser dans l'idolâtrie, j'avoue, dans les moments de doute, que j'aime regarder un portrait de l'abbé Pierre pour y lire la bonté et la générosité. Je sais que la Fondation fait toujours siennes ses valeurs.* »

Des artistes généreux

Pour Jirina, c'est le notaire d'Argentat en Corrèze qui, chargé de l'exécution testamentaire,

a contacté la Fondation pour lui apprendre que sa cliente l'avait désignée comme légataire universelle. Jirina ayant manifesté au préalable son intention de léguer ses biens, une visite de Jean-Marie Vieux, avait été envisagée mais elle n'a pu avoir lieu avant son décès.

C'est à la fin de la guerre que Jirina et son époux Jan, originaires de Tchécoslovaquie, sont venus vivre

à Paris. Artiste peintre, sculpteur, proche des surréalistes et notamment d'André Breton, en 1962, il décide avec Jirina de quitter Paris pour vivre à Gouilles, petit village corrézien. Ayant acquis un grand terrain à la campagne à 4 km du bourg, le couple y bâtit lui-même sa maison et l'atelier de Jan. Ce sont ces biens et leur contenu qui reviennent à la Fondation, à charge pour elle de remettre au Frac du Limousin les œuvres de l'artiste « *en remerciement des quarante années de sérénité vécues sur ces terres limousines.* » En raison de leur isolement, ces biens seront probablement vendus pour soutenir un programme de la Fondation. À moins qu'avec l'aide de partenaires locaux un projet social puisse y être réalisé. ■



L'atelier et le terrain de Jan et Jirina Krizek

Legs, donations, assurances-vie... offrir la dignité en héritage



© DR

« *Il y a deux choses que l'on ne doit pas rater dans sa vie. Aimer et mourir.* » *Abbé Pierre*

Pour en savoir plus, demandez la brochure "Faire un legs ou une donation à la Fondation Abbé Pierre" par simple courrier. Vous pouvez également contacter : **Jean-Marie Vieux**
Fondation Abbé Pierre
3, rue de Romainville
75019 Paris
Tél : 01 55 56 37 27
06 23 25 93 78
jmieux@fondation-abbé-pierre.fr



Ils ont écrit l'appel du 1^{er} février 1954

■ Nous sommes en plein hiver, il fait de plus en plus froid et les sans-abri – quelques centaines de milliers en région parisienne – se recroquevillent à la nuit tombée sur les bouches du métro de la capitale... La météo prévoit un mois de gelées très fortes et l'abbé Pierre comprend tout de suite que les cités d'urgence qu'il a commencé à bâtir ne suffiront pas. Il faut organiser des secours d'urgence. Le premier Comité d'aide aux sans-logis naît un de ces soirs de fin janvier. Les paroissiens de Courbevoie partent dans la nuit avec les compagnons pour chercher ceux qui couchent dehors. On ouvre deux lieux dès la première heure où s'entassent aussitôt 120 personnes. Bien souvent, ces gens ne sont pas des clochards et réclament un logement ou du travail pour payer leur nourriture et leur toit. Les compagnons, désespérés devant l'ampleur du désastre, veulent réclamer l'aide de la population : il faut hurler cette misère !

Georges Verpraet*, l'ami et journaliste qui hébergeait l'Abbé à Courbevoie cette nuit-là propose de lancer un message à la radio. L'abbé Pierre griffonne quelques lignes sur un papier, pendant que Georges appelle un journaliste de la radiodiffusion française qui refuse, dans un premier temps, de diffuser l'appel.

« Si tu apprends demain, en ouvrant ton journal, qu'un bébé est mort de froid pendant la nuit, ne penses-tu pas que c'est à cause de ton refus ? » s'écrit alors Georges. Il y eut un silence. Au bout du fil, le journaliste répondit : « C'est entendu, on passe votre message. » Georges tendit l'appareil à l'abbé Pierre et dans la foulée, ce dernier

commença à dicter ces phrases aujourd'hui connues de tous : « *Mes amis, au secours ! Une femme vient de mourir gelée, cette nuit, à trois heures, sur le trottoir du boulevard Sébastopol, serrant sur elle son avis d'expulsion... il nous faut de toute urgence 4 000 couvertures, 300 grandes tentes américaines, 500 poêles catalytiques.* »

À la fin du message, le journaliste de Paris Inter demande à brûle-pourpoint à l'Abbé : « *Où faut-il déposer ce que vous réclamez ?* » Pris au dépourvu, l'abbé Pierre fouille dans sa poche et tombe sur une lettre reçue la semaine précédente où Mme Larmier, touchée par la détresse des sans-logis, mettait à disposition 12 chambres chauffées dans son hôtel. L'abbé Pierre n'hésite pas une seconde : « *Déposez-les aujourd'hui même à l'hôtel Rochester, 92 rue de La Boétie, Paris VIII, téléphone : Elysée 08 20.* » Georges et l'abbé Pierre n'écoutent même pas la diffusion du message et partent à toute allure à Radio Luxembourg où l'abbé Pierre pourra lire en personne son message. Au retour : « *Quand nous sommes enfin arrivés rue de La Boétie, elle était encombrée de voitures, de piétons qui convergeaient tous vers l'hôtel. Le quartier était envahi de gens qui avaient répondu à notre appel !* » L'Abbé et Georges s'empressent de trouver Mme Larmier, qui, surprise au début par cette affluence, fut rapidement enchantée d'accueillir tous ces dons. « *Faites comme chez vous* », dit-elle enthousiaste.

Ce fut ce jour-là le commencement de ce que l'on a appelé "l'insurrection de la bonté". Juste le début... ■

« *Si tu apprends, en ouvrant ton journal, qu'un bébé est mort de froid pendant la nuit, ne penses-tu pas que c'est à cause de ton refus ?* »

* Georges Verpraet vient de nous quitter en 2010.

